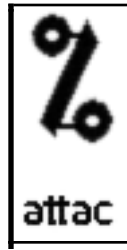


Groupe local d'AUBAGNE
Maison de la vie associative
les Défensions, avenue Gabriel Péri
13420 Aubagne
04.42.70.87.82 / 04.91.89.23.57
pays-aubagne@attac.org



Association pour la
Taxation des
Transactions financières pour
l'**A**ide aux
Citoyens

Forum Attac 13
"AGCS: Services publics menacés"
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ensemble des comités locaux d'Attac des Bouches du Rhône organisent pour le **samedi 20 octobre** à Aubagne un forum auxquels ils invitent l'ensemble des organisations syndicales locales pour aborder l'avenir des services publics tels qu'il se présage au vu des des projets de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Nous rappelons ici les enjeux:

Le 9 novembre 2001, s'ouvrira au Qatar la prochaine conférence des ministres de l'OMC. Michael Moore, son président, ainsi que la plupart des négociateurs, espèrent lancer à cette occasion le "round" qu'ils n'ont pu ouvrir à Seattle en 1999. Les services seront au cœur de cette négociation. Les appétits sont des plus aiguisés vis-à-vis de ce secteur en plein développement, que les sociétés transnationales aimeraient voir totalement soumis à la concurrence dans les plus brefs délais. Ce "big deal" se prépare dans les couloirs hermétiques de l'OMC à Genève depuis le 1^{er} janvier 2000 dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS).

L'AGCS prévoit ni plus ni moins, à terme, la privatisation de l'ensemble des services de la planète. Or nous avons déjà un avant-goût de ce qui se projette. La qualité de nos services et les statuts des personnels sont déjà actuellement considérablement fragilisés par les avancées de la doctrine libérale à travers le monde. Les cas des chemins de fer britanniques et de l'électricité en Californie illustrent tristement ce qui arrive à un service lorsqu'il est soumis à une logique de gestion privée: l'intérêt général des usagers et les acquis sociaux des salariés sont sacrifiés à la quête de la rentabilité.

Voici quelques citations révélatrices des "valeurs" qui portent l'AGCS (extraites de "Remettre l'OMC à sa place", Attac, éditions Mille et Une Nuits, juin 2001). Le rôle des États-Unis y apparaît déterminant.

● le représentant du président des États-Unis pour le commerce international :

"L'AGCS est fait à dessein pour réduire ou éliminer les mesures gouvernementales qui empêchent les services d'être librement fournis à travers les frontières nationales" (p.57).

● USCSI (coalition des industries de services américains) :

"Il s'agit d'atteindre la libéralisation maximale dans tous les modes de fourniture sur l'étendue maximale de services dans le délai le plus court (...) (dont) l'énergie, l'environnement, et puis les services qui n'ont pas encore reçu l'attention qu'ils méritent comme l'éducation et la santé." - "Nous estimons pouvoir faire beaucoup de progrès dans les négociations de l'AGCS pour donner l'opportunité aux entreprises américaines de s'étendre vers les marchés de soins de santé à l'étranger" (p. 69).

● Pascal Lamy, commissaire européen pour le commerce :

"Si nous voulons améliorer notre propre accès aux marchés étrangers, nous ne pouvons pas mettre à l'abri nos secteurs protégés" (p.71).

.../...

● Michel Servoz, collaborateur direct de Pascal Lamy :

"Les pays en développement (...) peuvent fournir une force de travail hautement compétitive à des prix très bas." (p.60) - "L'éducation et la santé sont mûres pour la libéralisation." (p.67) - "(Il faut) obliger à terme les États à admettre sur leur territoire tous les fournisseurs de services dans tous les domaines." (p.82).

● Robert Madelin, collaborateur de Pascal Lamy au Forum des services européens (ESF) :

"Parmi les premiers candidats (à la libéralisation des services), nous avons identifié le tourisme, les services aux entreprises et les services professionnels ainsi que la distribution. D'autres secteurs (...) sont la construction, l'éducation, la santé, les services sociaux et les services audiovisuels." (p.61)

● le secrétariat de l'OMC (dans une étude sur les services de santé, avant la réunion de Seattle) :

"Les bénéfices significatifs ne viendront pas tant de la construction et de la gestion des hôpitaux, etc. que de la possibilité d'y employer un personnel plus qualifié, plus efficace et/ou moins cher que celui qui pourrait se trouver sur le marché du travail local." (p.61) - " Des exigences de nationalité pour le personnel empêchent les firmes de minimiser les coûts du travail en ayant recours au recrutement international." (p.61)

Les événements de Gênes (entre 200 et 300000 manifestants le 21 juillet contre le G8, dont de nombreux militants d'Attac) nous enseignent que les grandes questions politiques et sociales ne peuvent plus s'aborder dans les seuls contextes nationaux. De fait, la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) vient de se lancer dans la bataille contre l'OMC en organisant une journée d'action mondiale.

Faire échouer l'AGCS est possible. Déjà, en 1995, l'OMC n'a pu faire aboutir l'AMI (l'Accord Multilatéral sur l'Investissement, discuté en secret pendant 2 ans) grâce à la pression des organisations culturelles et citoyennes françaises. Par la suite, la pression citoyenne a fait échouer la réunion de Seattle et la manifestation de Nice a fait reculer les échéances. Enfin, depuis Gênes, les gouvernants sont contraints de composer avec les opposants du libéralisme, en particulier en France à l'approche d'échéances électorales majeures.

Pourtant, le combat s'annonce cette fois très rude: pour se soustraire à toute vague de contestation, l'OMC a décidé de tenir sa prochaine réunion au Qatar, un émirat arabe où, contrairement à Seattle ou Gênes, tout rassemblement massif est impossible. Plus que jamais il faut élaborer de nouvelles stratégies d'action.

Le 20 octobre, les comités locaux d'Attac 13 rencontreront diverses organisations (syndicats, associations citoyennes, associations d'usagers, collectivités territoriales...) pour unir avec elles leurs efforts pour participer à la manifestation anti OMC qui se déroulera le **samedi 10 novembre** à Marseille (départ porte d'Aix à 15h30), au moment même de la conférence de l'OMC et dans le cadre de la journée nationale lancée par Attac France.

Les comités locaux appelleront également à une manifestation à l'initiative de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) le **jeudi 13 décembre** à Bruxelles, le mot d'ordre étant la protection du droit social européen.

Aubagne, le 17 octobre 2001